



association pour
la prévention
de la torture

RAPPORT ANNUEL 2022

La prévention en pratique



TABLE DES MATIÈRES

Message de notre Présidente	3	Changement 3 — Des arguments solides et de nouvelles voix sont mobilisés pour prévenir la torture	17
Le changement grâce aux partenariats	4	Communication basée sur l'espoir pour atteindre le changement	18
Changement 1 — Les personnes sont traitées avec dignité et équité par le système de justice pénale	5	Réalizations	19
Renforcer le soutien aux Principes Méndez	6	Chiffres clés	20
Réalizations	7	Changement 4 — Un monitoring efficace et indépendant protège les personnes privées de liberté	21
Chronologie	8	Une communauté croissante de praticien·ne·s	22
Chiffres clés	9	Réalizations	23
Soutenir la mise en œuvre effective des garanties	10	Soutenir nos partenaires les MNP	24
Réalizations	11	Chiffres clés	25
Chiffres clés	12	Aperçu des activités de l'APT	26
Changement 2 — Les personnes en situation de vulnérabilité sont à l'abri de la torture et des mauvais traitements	13	Notre conseil	28
Femmes, personnes LGBTI+ et personnes âgées en détention	14	Notre équipe	29
Réalizations	15	Finances	30
Chiffres clés	16		

Graphisme et illustrations
Vicky Tong Design

Photos
Ben Buckland

MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENTE



**MARTINE
BRUNSCHWIG GRAF**

Présidente

Le rapport 2022 est le dernier que je préface en tant que Présidente de l'APT. Lorsqu'il sera publié, mon successeur aura pris ses fonctions. Je souhaite à Robert Roth, ancien directeur de l'Académie de droit humanitaire, professeur honoraire de la Faculté de droit de l'Université de Genève, plein succès dans ses nouvelles fonctions. Je suis certaine que ses compétences et son engagement seront précieux pour notre association dans les défis qui l'attendent.

En 2006, lorsque j'ai pris mes fonctions, l'OPCAT avait été adopté depuis moins de 4 ans par l'Assemblée générale de l'ONU. Que de chemin parcouru depuis ! Les visites préventives des lieux de détention sont devenues une réalité sur le plan mondial, 77 mécanismes nationaux sont désormais actifs.

L'implémentation de l'OPCAT reste un instrument de prévention central mais cela ne peut suffire. C'est pourquoi l'APT s'engage en faveur de l'adoption et de l'implémentation des Principes Mendez qui visent à remplacer les interrogatoires coercitifs par des entretiens garantissant les règles judiciaires et procédurales. C'est une nouvelle étape dans la prévention de la torture, de nouveaux défis pour l'APT. L'équipe de l'APT est capable de les relever, elle le prouve tous les jours. S'engager dans le changement, en matière de droits humains, est un combat de longue haleine. L'APT le mène depuis 45 ans ; je suis fière d'avoir pu l'accompagner un bout de chemin.

LA CHANGEMENT GRÂCE AUX PARTENARIATS



BARBARA BERNATH

Secrétaire générale

La transparence des lieux de détention est au cœur du protocole facultatif à la Convention des Nations unies contre la torture (OPCAT), adopté il y a 20 ans. Chaque jour, les mécanismes nationaux de prévention (MNP) entrent dans les lieux de détention, protègent les personnes privées de liberté et empêchent la torture. Nous avons continué à les soutenir dans ce travail essentiel grâce à la reprise de contacts directs et à l'apprentissage en ligne.

Au Brésil, un arrêt historique de la Cour suprême a confirmé l'obligation de l'État de maintenir un MNP doté de toutes les ressources nécessaires, en déclarant l'inconstitutionnalité du décret présidentiel de 2019 supprimant le financement du MNP. Il s'agit d'une victoire majeure pour la prévention de la torture. Elle a démontré le pouvoir de l'action conjointe des partenaires nationaux et internationaux pour défendre la protection des droits humains.



AUDREY OLIVIER MURALT

Secrétaire générale adjointe

Des efforts conjoints internationaux et nationaux sont également nécessaires pour réduire le recours aux aveux forcés et interrogatoires coercitifs. Ces efforts ont contribué à la reconnaissance et au soutien croissants des Principes Méndez pour des entretiens efficaces. Nous continuerons à faciliter les discussions sur la mise en œuvre au niveau national afin de réaliser leur plein potentiel.

En Thaïlande, la loi anti-torture a été adoptée par le Parlement en octobre 2022. Après des années de plaidoyer, il s'agit d'une étape cruciale. Conjugué à un fort intérêt pour les Principes Méndez, il existe une réelle dynamique nationale en matière de réforme de la police.

Dans ce rapport annuel, vous trouverez de nombreuses autres activités et résultats, associés à notre plan stratégique. Tout cela a été possible grâce à nos partenariats dans le monde entier et à votre soutien constant. Ensemble, nous pouvons construire des sociétés sans torture. Merci !



CHANGEMENT 1

Les personnes sont traitées avec dignité et équité par le système de justice pénale

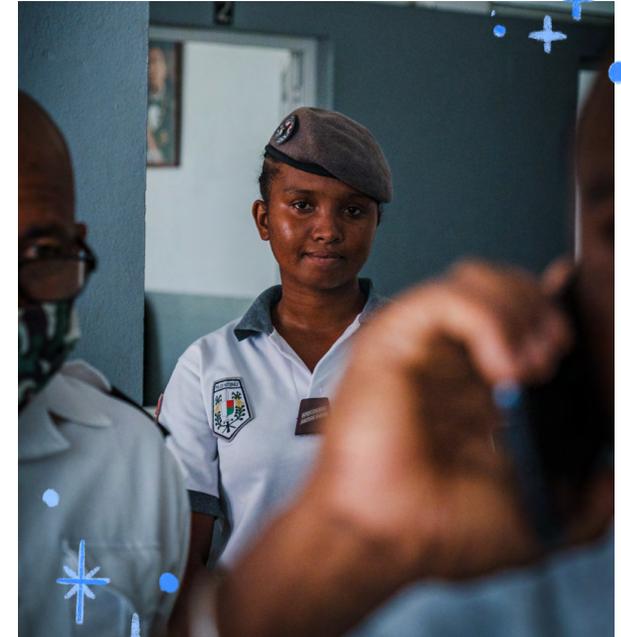


RENFORCER LE SOUTIEN AUX PRINCIPES MÉNDEZ

2022 a été un tournant pour les nouveaux [Principes relatifs aux entretiens efficaces dans le cadre d'enquêtes et de collecte d'informations](#) ou « Principes Méndez ». Ces Principes visent à réduire le risque de torture et de mauvais traitements en remplaçant les interrogatoires coercitifs par des entretiens basés sur une relation et les garanties juridiques associées. Ils ont été finalisés en mai 2021.

Au cours des 12 derniers mois, les Principes Méndez ont reçu un soutien croissant, grâce à notre programme ciblé de plaidoyer et de sensibilisation. Nous avons notamment organisé des événements parallèles à l'ONU à New York et à Genève, soutenu deux déclarations conjointes aux Nations unies et organisé des réunions d'information et des dialogues avec des mécanismes d'expert-e-s des Nations Unies, des organes régionaux, des INDH et des acteurs de la justice à l'échelon national.

Ce soutien international croissant est essentiel pour la mise en œuvre des Principes Méndez au niveau national. Il signifie que les États, les expert-e-s des Nations unies, les organismes régionaux et d'autres acteurs reconnaissent le potentiel des Principes Méndez pour faire évoluer les mentalités, transformer la manière dont les enquêtes sont menées et prévenir la torture. Il est également reconnu que les Principes Méndez apportent une valeur ajoutée en améliorant les résultats des enquêtes, en garantissant le plein respect des droits de l'homme et en renforçant la confiance dans l'État.



RÉALISATIONS

Reconnaissance internationale et régionale

Des références aux Principes Méndez ont été incluses dans [deux résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies](#) adoptées par consensus en décembre 2022 : la résolution sur la torture et la résolution sur l'administration de la justice. L'Organisation des États américains et la [Commission africaine des droits de l'homme et des peuples](#) ont également salué les Principes Méndez.

Soutenir les organes d'expert-e-s des Nations unies

Le sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture, le comité contre la torture, la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la torture et le groupe de travail des Nations Unies sur la détention arbitraire ont tous fait référence aux Principes Méndez dans leurs travaux.

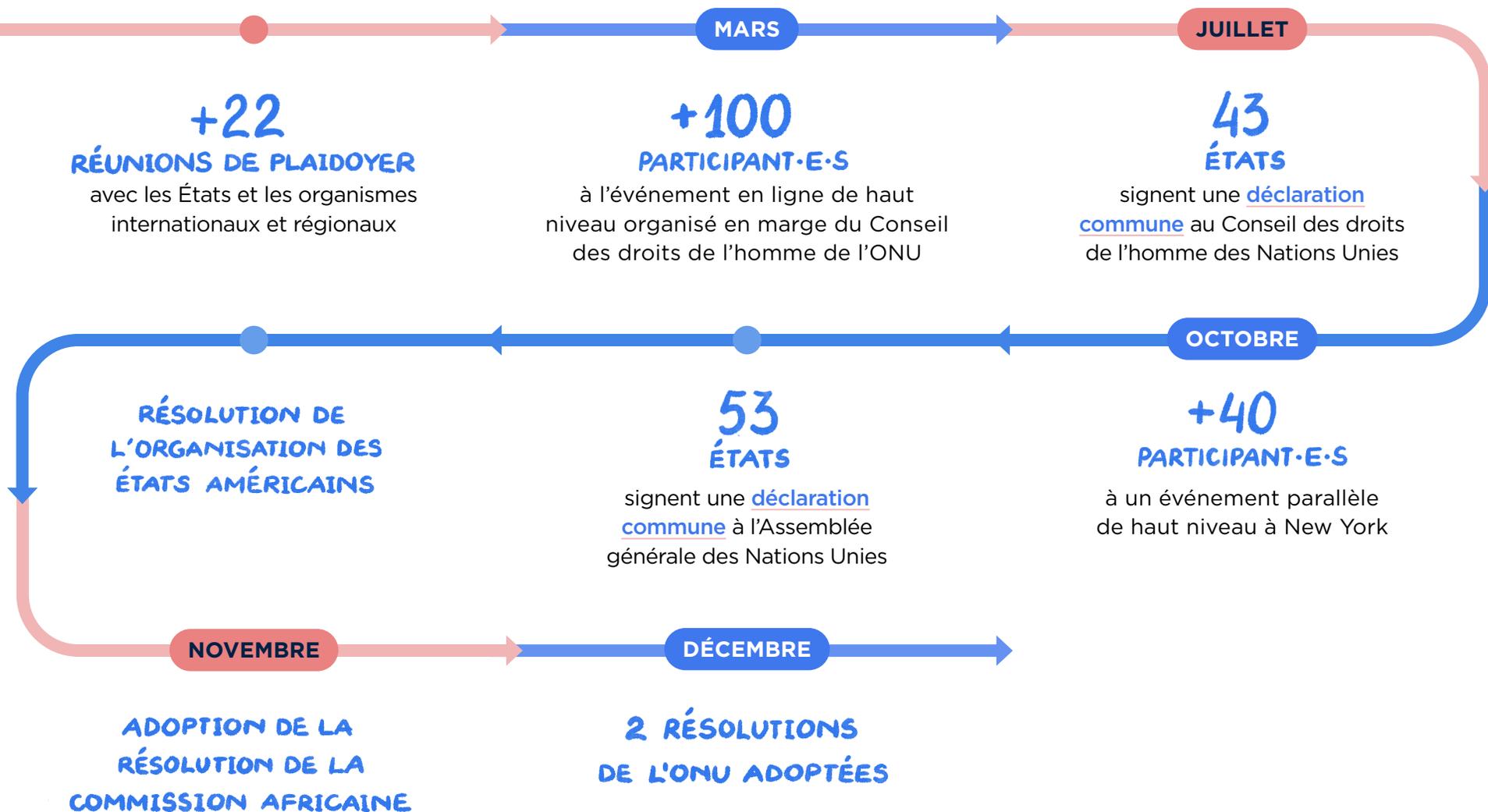
THAÏLANDE : Travailler avec la police sur les Principes Méndez

Dans le cadre du projet **#SafeInCustody**, nous avons travaillé avec l'ONG Cross-Cultural Foundation, notre partenaire local en Thaïlande, pour sensibiliser les agent-e-s des forces de l'ordre et les acteurs de la justice aux Principes Méndez. Les activités menées en 2022 comprennent une retraite pour les responsables de l'application de la loi, un séminaire à l'Académie royale des cadets de la police et un dialogue sur la terminologie afin de mieux refléter le concept d'"entretien efficace". Cet engagement est arrivé à point nommé puisqu'il a coïncidé avec l'adoption de la loi anti-torture tant attendue en Thaïlande. Une fois en vigueur, cette loi contribuera à prévenir la torture et les aveux forcés.



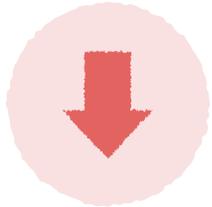


CHRONOLOGIE





CHIFFRES CLÉS



+10 000 TÉLÉCHARGEMENTS

des Principes Méndez en
10 langues depuis leur lancement



+12 000 VUES

des vidéos sur les Principes Méndez
avec des policier-e-s et expert-e-s



+400 RESPONSABLES

de l'application de la loi, acteurs du
système judiciaire, des organes de
monitoring et de la société civile ont
été briefés dans le monde entier



Nous avons la responsabilité collective d'avancer dans le développement progressif de toutes les thématiques, et les Principes Méndez constituent un développement progressif des droits humains qui est nécessaire en matière de techniques d'interrogatoire et de lutte contre la torture. L'Argentine les soutient en tant que tels.

H.E. FEDERICO VILLEGAS

Ambassadeur auprès des Nations unies, Argentine
Président du Conseil des droits de l'homme, 2022

SOUTENIR LA MISE EN ŒUVRE EFFECTIVE DES GARANTIES

En 2022, nous avons continué à promouvoir la transparence des systèmes de justice pénale. Nous avons notamment suivi les auditions de détention au Brésil – tenues dans les 24 heures suivant l’arrestation – afin de vérifier si les garanties juridiques et procédurales étaient mises en œuvre dans la pratique. Notre objectif est de protéger les droits des personnes détenues dans des moments à risques accrus et de veiller à ce qu’il existe des mesures sûres et efficaces pour répondre aux allégations de torture.

La collecte et la publication de données sont également fondamentales pour notre stratégie. Avec la tenue d’auditions en ligne pour répondre à la pandémie de COVID-19, les processus judiciaires sont devenus opaques. La collecte de données sur les auditions de détention virtuelles et la publication de ces informations contribuent à promouvoir les bonnes pratiques dans les États brésiliens.

Au cours de l’année – au Brésil, au Timor oriental et au Togo – nous avons organisé des débats et dispensé des formations aux juges, aux défenseur·e·s publics et aux gardiens de prison sur l’identification de la torture et des mauvais traitements et sur la mise en œuvre des garanties nécessaires pour faire respecter les droits en détention.



RÉALISATIONS



BRÉSIL : Base de données en ligne innovante sur les auditions de détention

En 2022, nous avons publié [Observa Custódia](#), une plateforme publique en ligne sur les auditions de détention. Elle présente des données issues d'un projet national de cartographie sans précédent visant à documenter la manière dont les garanties juridiques et procédurales sont mises en œuvre par les tribunaux. Nous utilisons ces informations pour mobiliser et plaider en faveur des réformes nécessaires dans le système judiciaire. La plateforme a été développée en collaboration avec le Collège national des présidents des bureaux de défense publique et des organisations de la société civile.



TIMOR-LESTE : Former les gardiens de prison à la prévention de la torture

En partenariat avec le Médiateur (Provedor pour les droits humains) et le ministère de la Justice, nous avons publié des modules de prévention de la torture pour les gardiens de prison au Timor-Leste. Basés sur une vaste consultation, ces modules s'appuyant sur des récits, remettent en question certaines perceptions liées à la torture et aux mauvais traitements et fixent les normes que les gardiens de prison doivent appliquer. Nous avons travaillé avec un groupe de 19 formateur·trice·s qui ont ensuite mené une formation pilote avec des surveillants de trois prisons du pays. Cette approche garantit un transfert durable des connaissances, ainsi que l'appropriation locale de la formation et des outils.

CHIFFRES CLÉS



+1 500
TÉLÉCHARGEMENTS

de notre guide sur le monitoring de la garde à vue



27 DÉFENSEURS PUBLICS DE L'ÉTAT

recueillent des données sur les auditions de détention dans tout le Brésil



+160
TÉLÉCHARGEMENTS

de nos modules de prévention de la torture pour les gardiens de prison au Timor-Leste



+1 000
VISITES

sur la plateforme Observa Custódia (Brésil, Nov-Déc 2022)



110 AUDITIONS DE DÉTENTION

suivies par l'APT dans deux États du Brésil



+430 ACTEURS JURIDIQUES BRÉSILIENS

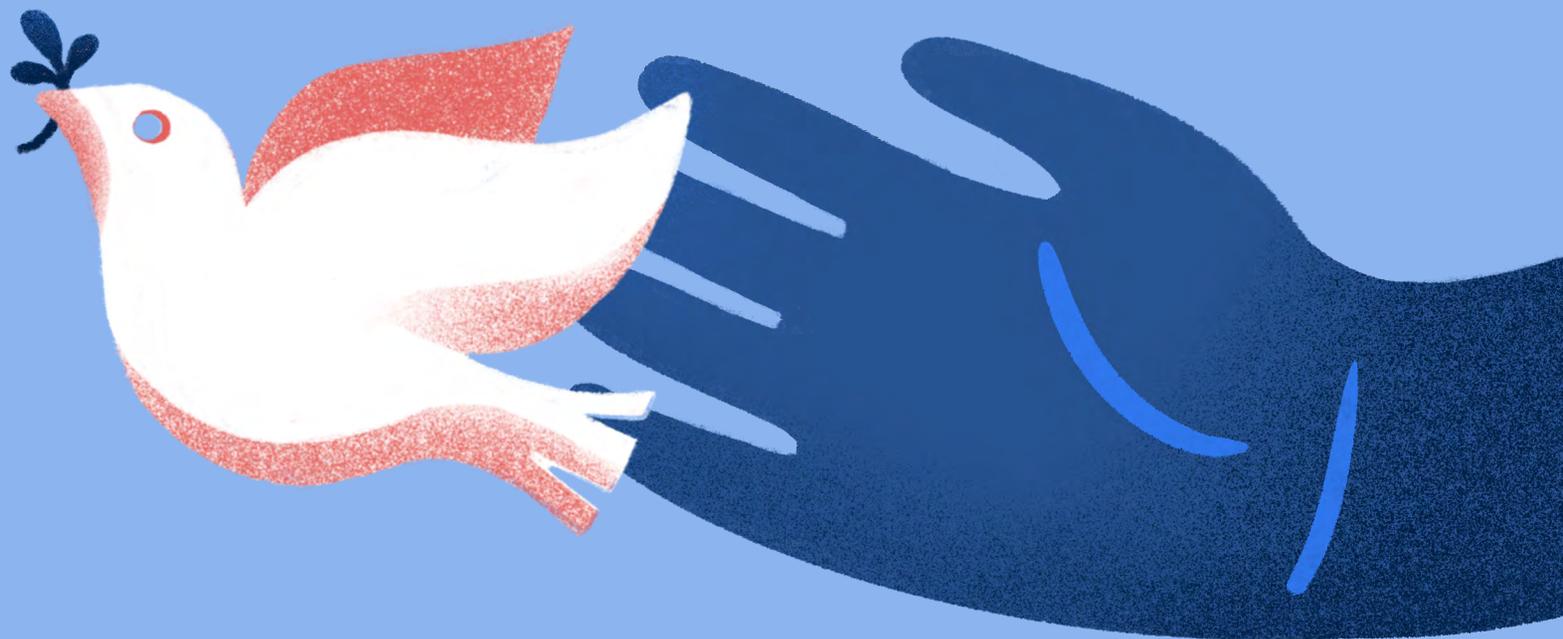
impliqués dans des activités de renforcement des capacités



La présence d'avocat-e-s commis d'office dans les commissariats de police est un moyen pratique de garantir le droit de la personne détenue d'avoir rapidement accès à un-e avocat-e, qu'elle soit ou non présentée par la suite à une audience de contrôle de la détention. Elle contribue également à la sauvegarde de plusieurs autres droits fondamentaux, notamment la prévention de la torture et des mauvais traitements.

TOMÁS PASCUAL RICKE

Directeur des droits humains, ministère des affaires étrangères, Chili



CHANGEMENT 2

Les personnes en situation de vulnérabilité sont à l'abri de la torture et des mauvais traitements



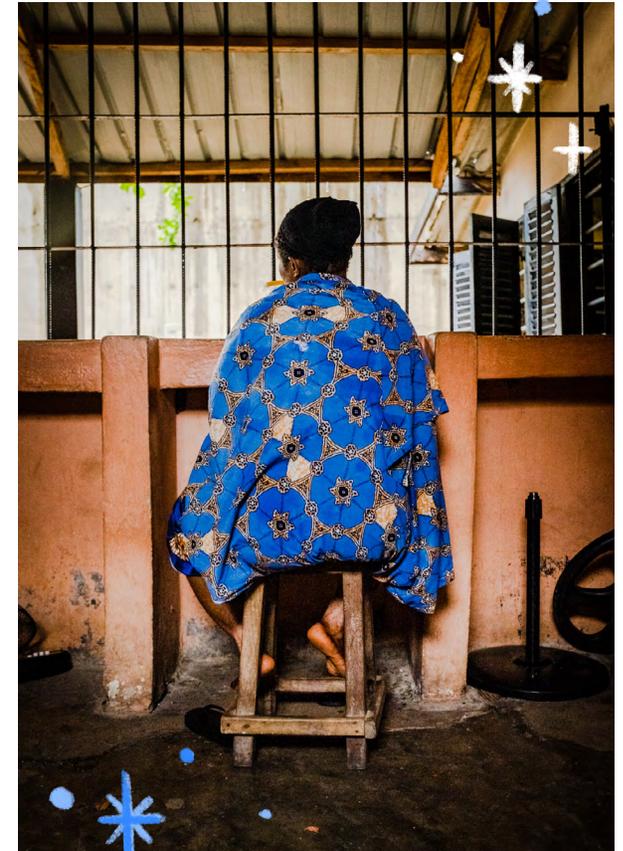
FEMMES, PERSONNES LGBTI+ ET PERSONNES ÂGÉES EN DÉTENTION

Si toute personne privée de liberté se trouve dans une situation de vulnérabilité, certaines personnes sont exposées à des risques accrus lorsqu'elles sont détenues.

En 2022, nous avons lancé un projet de trois ans visant à améliorer le traitement des femmes et des personnes LGBTI+ au sein du système de justice pénale et à promouvoir l'utilisation d'alternatives à la détention basées sur la dimension de genre. Bien que le projet ait une perspective mondiale, nous nous concentrons sur huit pays de différentes régions : Afrique du Sud, Brésil, Maldives, Maroc, Mexique, Panama, Rwanda et Togo.

L'un des principaux objectifs est de renforcer les organes de monitoring dans ces pays. Ils jouent un rôle crucial dans la protection des droits des femmes et des personnes LGBTI+ privées de liberté en visitant les lieux de détention, en donnant de la visibilité à leur situation et en travaillant avec les autorités pour améliorer les politiques et les pratiques.

Nous nous sommes également engagés auprès d'organisations de la société civile, d'acteurs du secteur de la justice et d'organismes internationaux de défense des droits de l'homme pour attirer l'attention sur les risques spécifiques et les besoins de protection des femmes, des personnes LGBTI+ et des personnes âgées privées de liberté.



RÉALISATIONS

Formation au monitoring sensible au genre pour les organes de contrôle

Nous avons développé des cours en ligne approfondis pour les mécanismes nationaux de prévention. Ces cours portent sur l'analyse des risques, la méthodologie du monitoring et la rédaction de rapports, dans une perspective sensible au genre. Nous avons préparé des cours spécifiques pour le mécanisme des Maldives (comprenant une formation dans le pays avec une visite de prison), les mécanismes nationaux de prévention d'Afrique du Sud et du Togo (facilitant l'échange et l'apprentissage entre pairs), et au Mexique pour les commissions des droits de l'homme au niveau des états.

Mettre en avant les personnes LGBTI+ privées de liberté

Un webinaire sur la protection des droits des personnes LGBTI+ privées de liberté, auquel participait l'expert indépendant des Nations unies sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, a réuni 75 participant-e-s. Nous avons également lancé un [cours en ligne](#) sur le monitoring des personnes LGBTI+ privées de liberté, disponible en anglais, en espagnol et en français.

Personnes âgées en détention : s'engager auprès des expert-e-s de l'ONU

Dans son rapport thématique 2022, l'experte indépendante des Nations unies sur les personnes âgées s'est concentrée sur la situation des personnes âgées en détention, se référant à de nombreuses reprises à la soumission de l'APT.



CHIFFRES CLÉS



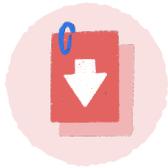
+75 PARTICIPANT·E·S

d’organes de monitoring échangent leurs points de vue sur le monitoring des personnes LGBTI+ en détention lors d’un webinaire de l’APT



+30 PARTICIPANT·E·S

du système judiciaire panaméen participent au séminaire de l’APT sur les personnes handicapées et la détention



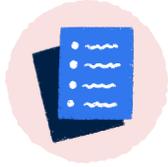
+330 TÉLÉCHARGEMENTS

de notre [note d’information](#) sur les femmes en détention et les fouilles corporelles



+2 200 PERSONNES

ont répondu à notre campagne “16 jours d’activisme” en faveur de systèmes de justice pénale tenant compte des spécificités de genre



+1 900 PERSONNES

ont accédé à nos ressources sur les femmes autochtones et la détention



80 %

des personnes ayant suivi notre [cours en ligne sur les personnes LGBTI+ en détention](#) prévoient d’appliquer ces connaissances dans leur pratique de monitoring



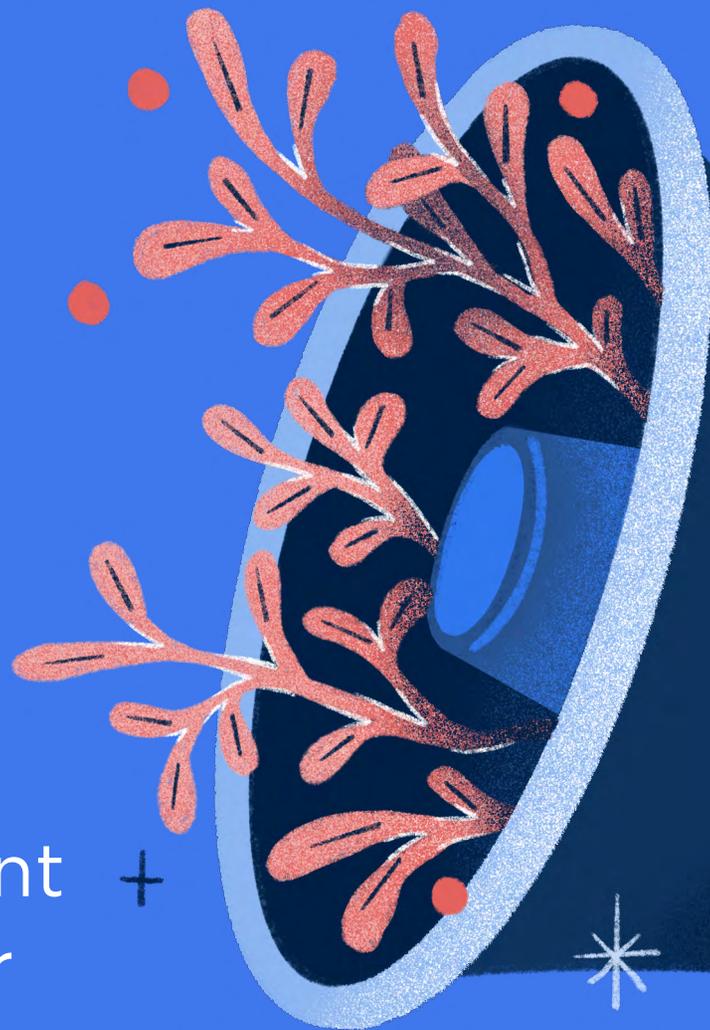
Les femmes membres de la famille “normalisent” souvent les fouilles corporelles abusives lors des visites. Nous voulons juste passer toutes les procédures et serrer nos fils dans nos bras, voir s’ils sont en vie. Au sein de l’association ACIFAD, nous nous efforçons de changer cela.

ANDREA CASAMENTO

Présidente de l’Asociación Civil de Familiares de Detenidos (ACIFAD, Association civile des familles de détenus) et membre du sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture

CHANGEMENT 3

Des arguments solides
et de nouvelles voix sont
mobilisés pour prévenir
la torture



COMMUNICATION BASÉE SUR L'ESPOIR POUR ATTEINDRE LE CHANGEMENT

Nous croyons qu'en impliquant, mobilisant et équipant les membres de la communauté, nous pouvons prévenir la torture et les mauvais traitements. La clé de notre vision est de communiquer l'importance vitale de sociétés sans torture – et le fait que de telles sociétés sont possibles lorsque nous travaillons ensemble.



Nous avons travaillé avec des partenaires de la société civile et des Institutions nationales des droits de l'homme en Malaisie, Thaïlande et Philippines pour engager les jeunes et la communauté au sens large à s'engager à travers des moyens créatifs. En Malaisie, plus de 800 étudiant·e·s ont assisté à un débat interuniversitaire sur la question de savoir si "les aveux sont nécessaires dans les enquêtes policières".

Grâce à nos blogs et podcasts, nous avons donné la parole à de nouvelles voix et perspectives. Ainsi, les proches de personnes détenues ont fait part de l'impact de la détention sur leur propre vie mais ont aussi souligné leur rôle en tant qu'acteurs de la prévention de la torture.

Nous avons également contribué à un atelier académique sur les fouilles corporelles à l'Université de Louvain, avec un article sur l'importance du monitoring. Un ouvrage sera publié en 2023.

Nous avons continué à utiliser les photographies de notre collègue Ben Buckland, prises au Togo et au Niger, pour mobiliser le public et présenter la prévention de la torture sous un angle différent.



RÉALISATIONS



Communication basée sur l'espoir

Nous avons organisé un atelier de trois jours sur la communication basée sur l'espoir avec nos partenaires du projet **#SafeInCustody**. Des artistes, des dessinateur-ice-s, des photographes et des spécialistes en communication d'Asie du Sud-Est ont participé. Les idées partagées ont été utilisées par nos partenaires tout au long de l'année pour reformuler leurs initiatives de sensibilisation en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande, en mettant l'accent sur la promotion du respect des droits des personnes arrêtées.

Artistes contre la torture

Le célèbre artiste chilien Alfredo Jaar a contribué à relancer l'association **Artistes contre la torture** lors de l'exposition ArtGenève 2022.



CHIFFRES CLÉS



**AUGMENTATION
DE 13%**

d'abonnés sur les réseaux sociaux



**AUGMENTATION
DE 50%**

de l'engagement sur les réseaux sociaux



**+30 LYCÉEN·E·S
ET ÉTUDIANT·E·S**

participent à un concours de poster aux Philippines



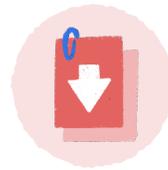
**+170 000
VISITES**

de notre base de données Focus Détention



+2 440 VUES

de 15 blogs amplifiant les voix des membres des familles de personnes détenues, d'organes de visites, de praticien·e·s et de la société civile



**+20 000
TÉLÉCHARGEMENTS**

des publications de l'APT

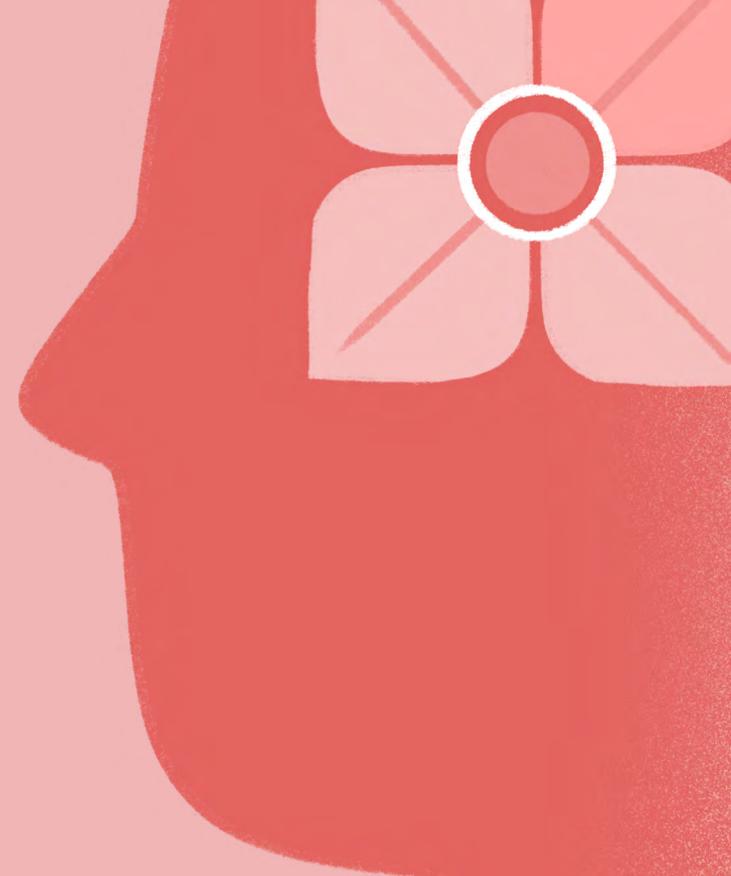
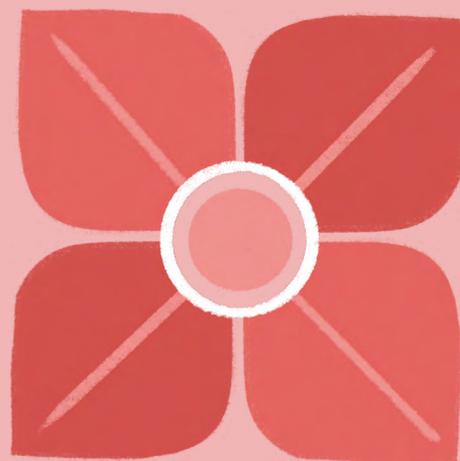


Dans un monde où la torture est encore présentée comme un divertissement, il est absolument essentiel de changer les mentalités. Pour ce faire, nous devons nous concentrer sur le lien entre la science et la recherche de la justice. Nous devons inciter le public à réclamer la recherche de la vérité, plutôt que simplement la poursuite d'aveux ou de condamnations.

ALKA PRADHAN

Avocate spécialisée dans les droits de l'homme et professeur adjoint de droit, Université de Pennsylvanie

Extrait d'un entretien avec Alka Pradhan



CHANGEMENT 4

Un monitoring efficace
et indépendant protège
les personnes privées
de liberté



UNE COMMUNAUTÉ CROISSANTE DE PRACTICIEN·NE·S



Toute personne privée de liberté, détenue à l'abri des regards dans un établissement fermé, peut être exposée aux risques de torture ou de mauvais traitements. Un monitoring indépendant de tous les lieux de détention est essentiel pour garantir la transparence, la redevabilité et le respect des droits fondamentaux.

20 ans après son adoption, le Protocole facultatif à la Convention contre la torture (OPCAT) continue de révolutionner la lutte contre la torture. Aujourd'hui, 77 mécanismes nationaux de prévention (MNP) dans le monde visitent régulièrement tous les lieux de détention.

En 2022, le Sous-comité pour la prévention de la torture a repris ses visites dans les pays et nous avons plaidé avec succès en faveur de visites destinées à soutenir les MNP, en particulier au Brésil et en Tunisie.

Nous avons continué à conseiller les États parties pour la désignation de MNP efficaces, notamment au Niger, au Bénin et au Gabon. Nous avons également soutenu la mise en place de mécanismes locaux de prévention au Brésil par le biais d'une page dédiée sur notre site web.

Nous avons continué à soutenir les MNP par le renforcement des capacités, de formations en face-à-face et de notre plateforme d'apprentissage en ligne. Nous avons organisé des formations dans les pays avec des MNP du Chili, des Maldives, du Maroc, de la Mauritanie, du Panama, du Togo et de l'Afrique du Sud. Nous avons également facilité les échanges entre les MNP européens sur la prévention liés à un usage inapproprié de la force et aux équipements, dans les lieux de détention.

RÉALISATIONS

Monitoring des assemblées publiques

En collaboration avec l'OSCE/ODHIR, nous avons organisé un webinaire sur la prévention de la torture dans le contexte des rassemblements publics. Le Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit de réunion pacifique, des praticien·e·s, des expert·e·s et des MNP ont partagé leurs expériences et souligné l'importance de la formation des responsables de l'application des lois, de la promotion de la responsabilité et de la garantie d'un contrôle indépendant des rassemblements publics.

Comprendre l'OPCAT

Pour marquer le 20e anniversaire, nous avons lancé un [cours d'introduction en ligne](#) afin de présenter les caractéristiques uniques de l'OPCAT et de fournir des conseils sur sa mise en œuvre au niveau national.





SOUTENIR NOS PARTENAIRES LES MNP

Niger



Maldives



Europe OSCE



Panama



Chili



Togo



Mauritanie



CHIFFRES CLÉS

+7000
TÉLÉCHARGEMENTS

de publications sur le
monitoring de la détention

+500
NOUVEAUX INSCRIT·E·S

au [Village de la
prévention de la torture](#)

+500
VISITES

sur notre nouvelle page
concernant la [mise en œuvre
de l'OPCAT au Brésil](#)
(depuis décembre 2022)

24
MNP

ont demandé le soutien de
l'APT sur la méthodologie de
monitoring et des questions
relatives à la détention

550
PERSONNES

de plus de 70 pays
reçoivent notre newsletter
spécifique destinée aux
institutions de monitoring



La création du protocole facultatif est en soi une réussite. Il offre un cadre permettant aux États de s'engager volontairement dans un dialogue sur la prévention de la torture. Avec un nombre croissant de pays adhérant à l'OPCAT, nous continuons à renforcer le système de prévention. L'APT est notre partenaire stratégique dans cette entreprise.

SUZANNE JABBOUR

Présidente du Sous-comité des Nations unies pour la prévention de la torture

APERÇU DES ACTIVITÉS DE L'APT

En 2022, nous avons mené des centaines d'activités dans toutes les régions. Quelques-unes figurent ici, d'autres se trouvent dans le rapport annuel.

Amérique Latine

+30 PARTICIPANT·E·S

au webinaire organisé conjointement avec l'association RIMUF sur les proches en détention

Europe OSCE

Des représentant·e·s de 22 mécanismes nationaux de prévention et de 14 ONG participent à un atelier régional sur le recours à la force dans les lieux de détention, organisé conjointement avec l'OSCE

Afrique

+100 PARTICIPANT·E·S

de mécanismes nationaux de prévention et d'institutions nationales des droits de l'homme d'Afrique participent à un atelier régional sur les Principes Méndez

Brésil

Suite au plaidoyer soutenu de l'APT et de ses partenaires, ainsi que la visite du SPT, [la Cour suprême](#) décide de renforcer le MNP.

Mexique

+200 PARTICIPANT·E·S

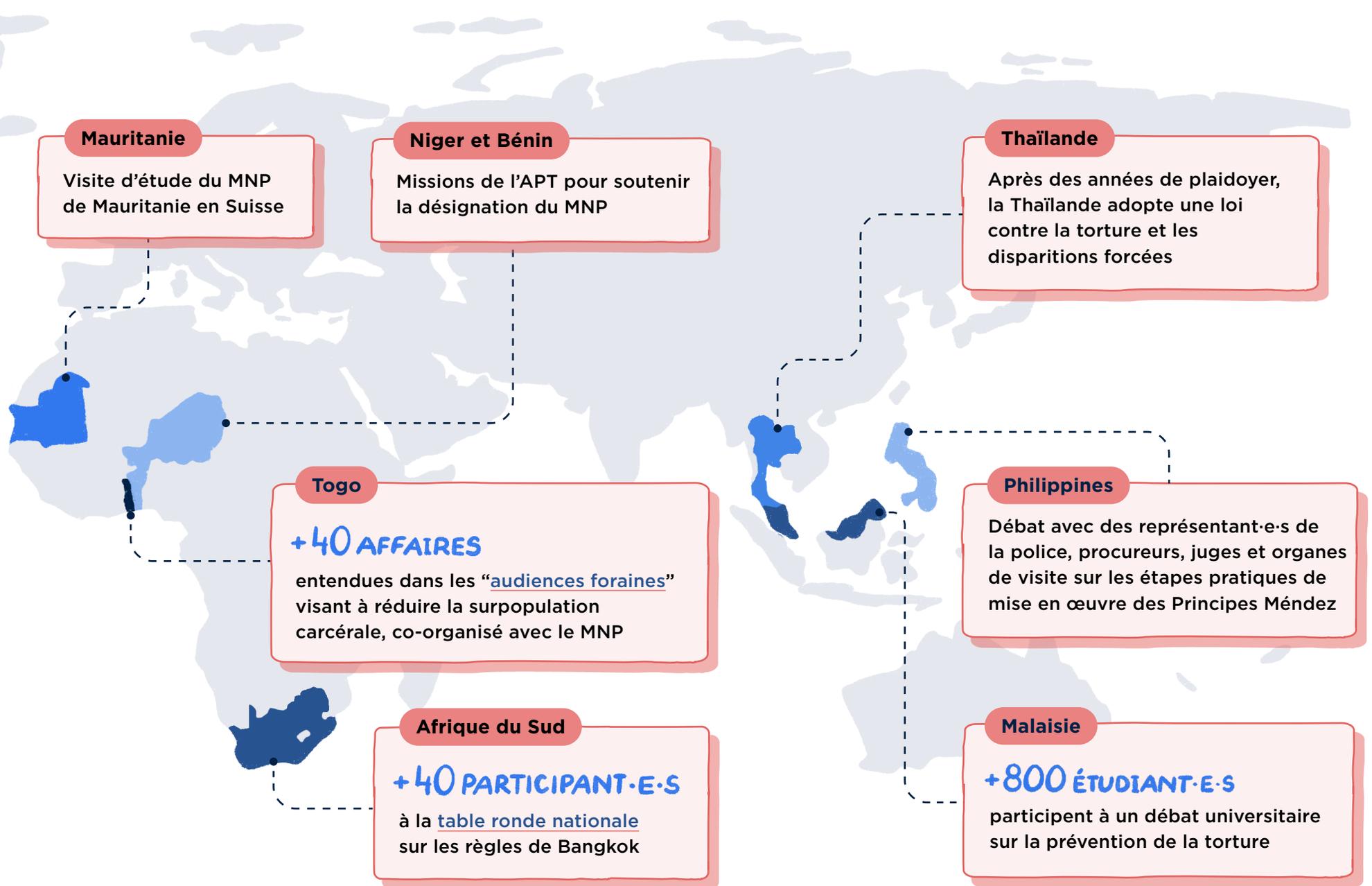
assistent à un séminaire à l'Université d'Oaxaca sur la prévention de la torture

Chili

+50 PARTICIPANT·E·S

à un dialogue sur les Principes Méndez avec le ministre des Affaires étrangères





NOTRE CONSEIL



**MARTINE
BRUNSCHWIG GRAF**

Présidente (Suisse)

MICHAEL KELLETT

Vice-président (Royaume-Uni)

ERIKA SCHLÄPPI

Vice-présidente jusqu'en
avril (Suisse)

CHRISTOPHE BROGGI

Trésorier (Suisse)

ABDELWAHAB HANI

(Tunisie)

CECILIA JIMENEZ-DAMARY

(Philippines)

KRASSIMIR KANEV

(Bulgarie)

JACQUES LEDERREY

(Suisse; jusqu'en avril 2022)

JUAN E. MÉNDEZ

(Argentine)

MERVAT RISHMAWI

(Palestine, Royaume-Uni)

SUZANNE SOUKOUDÉ FIAWONOU

(Togo ; jusqu'en avril 2022)

MANUEL SAGER

(Suisse)

CAIO CESAR KLEIN

(Brésil ; à partir d'avril 2022)

FLORENCE SIMBIRI-JAOKO

(Kenya ; à partir d'avril 2022)

ANH THU DUONG

(Suisse ; à partir d'avril 2022)

OLGA ESPINOZA

(Pérou ; à partir d'avril 2022)

Membre d'honneur

MARCO MONA

(Suisse)

Conseil consultatif

MALCOLM EVANS

(Royaume-Uni)

JEEHAN MAHMOOD

(Maldives)

BACRE WALY N'DIAYE

(Sénégal)

MANFRED NOWAK

(Autriche)

PAZ ROJAS

(Chili)

SUZANNE SOUKOUDÉ

FIAWONOU

(Togo ; à partir d'avril 2022)

NOTRE ÉQUIPE



LUCE AHOANGNIMON

Conseillère principale, détention et mobilisation

SANDRA ANDENMATTEN

Responsable des finances (jusqu'en mai 2022)

LINDA ASAMOAH

Responsable de l'administration (à partir d'avril 2022)

JUVÉNAL BABONA

Fellow pour l'Afrique (à partir de mai 2022)

BARBARA BERNATH

Secrétaire générale

BEN BUCKLAND

Conseiller principal, Monitoring

PEGGY BÜNZLI

Responsable des finances (à partir de septembre 2022)

VALENTINA CADELO

Conseillère principale, Droit et plaidoyer

SYLVIA DIAS

Représentante nationale au Brésil et conseillère juridique principale

CATHERINE FELDER

Responsable de l'administration (jusqu'en juin 2022)

VERONICA FILLIPPESCHI

Conseillère principale, Vulnérabilités et politiques

ALMUDENA GARCÍA ESPAÑA

Conseillère, Communication digitale

IZABELLA MAJCHER

Conseillère juridique (couverture de la maternité à partir d'août 2022).

SARA VERA LÓPEZ

Conseillère principale, Amérique latine et monitoring

Consultants

FABIO CASCARDO

Conseiller de projet Brésil

JAMES ILIFFE

Conseiller principal, Communication stratégique

TOMÁS PASCUAL RICKE

Fellow système de justice pénale

JULIE PERVANGHER

Finances

AUDREY OLIVIER MURALT

Secrétaire générale adjointe

CÉCILE TROCHU GRASSO

Responsable de la recherche de fonds

MANACHAYA YANKITTIKUL

Responsable de projet

SHAZEERA ZAWAWI

Conseillère principale, Recherche et innovation

JASMINE ZIK-IKEORHA

Conseillère principale, Développement de l'apprentissage et sensibilisation (à partir de février 2022)

FINANCES

En 2022, nous avons augmenté à la fois nos dépenses - avec la reprise des activités sur le terrain et la consolidation de notre équipe - et nos revenus. Nous avons ainsi terminé l'année avec un résultat financier positif, consolidant la stabilité financière construite au cours des dernières années. Ce résultat positif a été rendu possible grâce à nos stratégies fructueuses de recherche de fonds, l'élargissement de notre base de donateurs institutionnels, la génération de nos propres revenus par exemple avec la location de la salle de conférence et enfin grâce à des dons individuels. Nous sommes particulièrement reconnaissants à Laurent et Denise Gautier pour leur soutien fidèle, généreux et renouvelé.

Nous remercions tous nos donateurs pour la confiance qu'ils accordent à notre travail pour des sociétés sans torture ni mauvais traitements.

Fonds non affectés : Suisse, Danemark, Wellspring Philanthropic Fund, Luxembourg

Financements Projets : Union européenne, Canada, Canton de Genève, Fondation privée suisse, Royaume-Uni (y compris Ambassades au Mexique et au Panama), Ville de Genève, Programme des Nations Unies pour le développement (Brésil), Fondation Tinker, Fonds spécial OPCAT des Nations Unies, Loterie Romande, Suisse (Ambassade en Indonésie), les communes de Plan-les-Ouates et de Chêne-Bougeries.

Actifs 2022

CHF

ACTIFS CIRCULANTS

Liquidités	908 661
Contributions à recevoir	542 543
Actifs de régularisation et autres actifs circulants	49 592
Total actifs circulants	1 500 796

ACTIFS IMMOBILISES

Centre Jean-Jacques Gautier	2 548 557
Matériel et logiciels informatiques	66 225
Plateforme e-learning	67 301
Total actifs immobilisés	2 682 083

TOTAL DES ACTIFS	4 182 879
-------------------------	------------------

Passifs 2022	CHF
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	
Dettes résultant de l'achat de biens et prestations	39 238
Produits reçus d'avance	134 063
Passifs de régularisation	65 424
Compte courant CTI	480 380
Total capitaux étrangers a court terme	719 105
FONDS AFFECTES	
Fonds affectés des projets en cours	271 004
Fonds d'investissement	280 925
Fonds affectés Centre Jean-Jacques Gautier	2 264 608
Total fonds affectes	2 816 537
CAPITAUX PROPRES	
Capital lié	500 000
Réserve Centre Jean-Jacques Gautier	289 967
Report à nouveau	(197 184)
Résultat annuel	54 454
Total capitaux propres	647 237
TOTAL DES PASSIFS	4 182 879

Revenus et dons 2022	CHF
AFFECTES	
Gouvernements étrangers	364 707
Gouvernement et institutions publiques suisses	304 661
Fondations privées	300 000
Organisations intergouvernementales	478 481
Total revenus affectes	1 447 849
NON AFFECTES	
Gouvernements étrangers	272 484
Gouvernement et institutions publiques suisses	350 000
Fondations privées	159 156
Cotisations et dons	44 796
Autres revenus	62 201
Services à CTI	43 750
Total revenus non affectes	932 387
TOTAL REVENUS	2 380 236

Charges 2022	CHF
Salaires et charges sociales	(1 181 125)
Consultants	(247 489)
Coûts directs des activités	(384 470)
Frais de fonctionnement	(131 114)
Frais de loyer et entretien	(23 189)
Autres coûts (fiduciaire, réviseurs, etc...)	(18 402)
Frais de réunions, Assemblée Générale, Conseil et Bureau	(18 953)
Amortissements des actifs immobilisés	(125 594)
TOTAL CHARGES OPERATIONNELLES	2 130 336
Resultat d'exploitation	249 900
Intérêts, frais bancaires	(8 527)
Différences de change	2 462
Resultat avant variation du capital des fonds	243 835
Attribution aux fonds affectés	(1 447 850)
Utilisation des fonds affectés	1 258 469
Variation nette des fonds affectes	(189 381)
RESULTAT ANNUEL 2022	54 454

20 ANS DE PLAIDOYER POUR LA RATIFICATION ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'OPCAT

MNPs en 2012



MNPs en 2022



**Association pour la
prévention de la torture**
Centre Jean-Jacques Gautier
10, route de Ferney
1202 Geneva
www.apt.ch/fr

IBAN: CH62 0027 9279 C811 7533 0

